

LES MIDIS DE L'EUROPE



avec l'appui de la Loterie romande
et de la Ville de Neuchâtel

La Maison de l'Europe transjurassienne

présente

Olivier Crevoisier

Professeur ordinaire d'économie territoriale à l'Université de
Neuchâtel

***« Le développement économique territorial
aujourd'hui et les effets de la frontière »***

Mercredi 13 mars, dès 12h00
Au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
Esplanade Léopold-Robert 1

Conférence et collation 10.- par personne, étudiants 5.-



Le Professeur Crevoisier est jurassien. Il a passé sa maturité scientifique à Porrentruy en 1982.

En 1986, il obtient sa licence en sciences économiques, option économie politique à Neuchâtel.

En 1992, il passe six mois à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) pour réaliser un projet de recherche.

De 1992 à 1993, il est boursier à la prestigieuse London School of Economics and Political Science.

En 1993, il obtient son doctorat en économie politique après la présentation de sa thèse intitulée :

« Espace régional et recomposition des activités industrielles : l'émergence de milieux innovateurs dans l'Arc jurassien », quasi le thème de sa conférence d'aujourd'hui !

Après avoir participé à de très nombreux projets de recherche, M. Crevoisier devient professeur ordinaire d'économie territoriale à l'Université de Neuchâtel.

Il est membre de nombreuses organisations scientifiques, tant nationales qu'internationales.

Dans sa conférence sur **« Le développement économique territorial aujourd'hui et les effets de la frontière »**, M. Olivier Crevoisier brossera un tableau des principales difficultés rencontrées par notre canton en matière économique et sociale. Il tentera notamment de répondre aux questions fondamentales suivantes :

- **L'identité industrielle** de notre canton suffit-elle à son développement territorial ?
- Qu'en est-il de la **reconversion de l'industrie horlogère** neuchâteloise ?
- Quelle **économie résidentielle** (ou attractivité résidentielle) poursuivre dans notre canton ?
- Dans le cadre de la mondialisation, quelles sont les conséquences de la présence, dans notre canton, de très nombreuses **« filiales de groupes »** ?